

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 22: Alptransit au Tessin

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFILIATIONS À LA SIA AU 3E TRIMESTRE 2007

Entre le 1er juillet et le 30 septembre 2007, la **sia** a accueilli 13 nouveaux membres bureaux alors que quatre succursales de bureaux déjà affiliés ont demandé leur admission. Ils bénéficient de la sorte des prestations exclusives développées à l'intention des bureaux par SIA-Service (<www.siaservice.ch>). Ils peuvent en outre ajouter la désignation « Membre bureau SIA » au nom de leur bureau comme marque de qualité.

Au cours du même trimestre, 43 personnes ont également rejoint la **sia** à titre de membres individuels, un statut que les diplômés des EPF peuvent obtenir dès qu'ils justifient de trois ans de pratique professionnelle. Parmi ces nouveaux membres, quatre sont issus des filières ETS ou HES.

Durant le même laps de temps, ce sont 17 personnes (onze étudiants et six professionnels) qui ont obtenu le statut de membre associé. Une période de six ans est impartie aux membres associés pour remplir les exigences liées à l'admission comme membre individuel.

Les nouveaux membres **sia** bénéficient immédiatement de tous les avantages et prestations liés à leur statut et sont en droit d'ajouter le label de qualité **sia** à leur titre professionnel.

Au nom de la **sia**, la direction et le secrétariat général souhaitent la bienvenue à tous ces nouveaux membres.

Eric Mosimann,
secrétariat général de la SIA

Membres bureaux

De Giorgi & Partners Ingegneri Consulenti SA, Locarno

Elettro Studio Nicoli SA, Lugano

Membres bureaux - succursales

Enerconom AG, Renens

Membres individuels

Section Fribourg

Peter Baumann, phil. nat, Thun

Section Genève

Roger Beer, ing. forestier EPF, Genève

Sébastien Descriaux, arch. DPLG, Genève

Frédéric Perone, arch. EPF, Genève

Silvio Scaramuzzino, ing. civil EPF, Annemasse

Section Valais

Valérie De Buck Turrel, arch., Fontenelle

Section Vaud

Pascal Favre, arch. EPF, Marly

Nicole Nay, arch. ETH, Pully

Marc Parlange, prof. EPF, St-Sulpice

Helene Zach, arch. EPF, Renens

Membres associés étudiants

Section Tessin

Andreas Heierle, Mendrisio

Membres associés

Section Genève

Laurent Gaille, arch. HES, Genève

Section Vaud

Christophe Imboden, arch. HES, Nyon

REPRÉSENTATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE SUISSES À L'ÉTRANGER

La **sia**, les ambassades de Suisse, ainsi que des représentants de l'administration et des Chambres fédérales ont pu constater qu'au-delà de nos frontières, les réalisations des architectes et l'art des ingénieurs suisses sont tenus en haute estime. En revanche, la représentation et la promotion de notre pays à l'étranger manque de lisibilité dans ces domaines.

C'est pour ces raisons que la **sia** a proposé la création d'un collège chargé d'évaluer et de piloter les projets destinés à assurer la présence internationale

de la Suisse en matière d'architecture et d'ingénierie.

Le 2 octobre dernier, le collège « Présence suisse » a tenu sa première séance dans le bâtiment principal de l'EPF de Zurich, en réunissant les membres suivants : Valentin Bärth de l'Accademia di Architettura de Lugano, Luca Ortelli de l'EPFL et Andreas Tönniesmann de l'EPFZ, au titre de représentants des Hautes écoles ; remplaçant Peter Böhlsterli, Marco Bakker représentait les Hautes écoles spécialisées ; Elisabeth Boesch pour la FAS, le président Daniel Kündig pour la **sia**, ainsi que Daniel Zulauf, attaché de l'ambassade de Suisse à Berlin, complétaient le cercle.

Cette première rencontre a été consacrée à un projet pilote intitulé « Baukunst im Dialog » (l'art de bâtir comme dialogue), qui sera mené par l'ambassade de Suisse à Berlin. Le projet englobe des expositions, des symposiums et des tables rondes, qui seront principalement organisés dans la capitale allemande. Dans ce contexte, le collège identifie et examine les contributions susceptibles d'illustrer le thème défini.

La première manifestation prévue dans ce cadre est une table ronde sur l'importance des développements urbanistiques pour l'attrait et les avantages concurrentiels de villes comme Zurich et Berlin. Elle aura lieu le 15 novembre dans les locaux de l'ambassade de Suisse à Berlin.

Jenny Keller, RP/Communication SIA

LA SIA RENCONTRE DES ARCHITECTES CHINOIS

En présence de représentants politiques et commerciaux de haut rang réunis en septembre, la **sia** a signé une déclaration d'intention avec la Architectural Society of China (ASC). L'objectif est de parvenir à un contrat

général de coopération avec les Chinois dans le courant de l'année prochaine.

Actuellement, quelque 700 millions de mètres carrés de surfaces administratives, commerciales et résidentielles sont construites chaque année en Chine, et le volume bâti dans la seule région de Shanghai équivaut à celui de l'Europe. C'est avec ces chiffres que le président de l'association chinoise des architectes, Song Chunhua, a ouvert son allocution lors de la rencontre entre une délégation de l'ASC et la **sia** à Zurich. Il a également précisé que l'expertise des professionnels suisses jouait un rôle de plus en plus important dans cette évolution.

Forte de six personnes, la délégation chinoise a visité la Suisse durant cinq jours et son secrétaire général, Zhou Chang, a souhaité pouvoir s'entretenir avec des représentants de la **sia** au cours d'une soirée à Zurich. La rencontre a été mise sur pied grâce à l'aimable soutien de la firme *Karl Steiner SA*, avec Theo Hotz, Franz Romero et Markus Schaeffle, ainsi que Sacha Menz, comme président de la section zurichoise de la **sia**.

Déclaration d'intention

Cette réunion devait aussi être l'occasion de conclure un contrat de coopération – déjà rédigé – entre les deux associations professionnelles.

La **sia** a toutefois estimé que ce document n'était pas encore mûr pour la signature, dans la mesure où certaines questions de fond demeurent ouvertes. Selon le président de la **sia**, Daniel Kündig, d'autres associations devraient également être impliquées dans l'accord, tandis que des points qui se trouvent déjà réglés ailleurs devraient en être exclus.

Par ailleurs, des considérations élémentaires relevant de la formation, du droit d'auteur et des droits de l'homme

doivent faire l'objet de discussions afin d'être intégrées dans les clauses du contrat. Enfin, contrairement à l'ASC, la **sia** ne représente pas seulement des architectes, mais aussi des ingénieurs, ce qui n'a pas non plus suffisamment été pris en compte dans le projet soumis.

Cela étant, la direction de la **sia** et les présidents des groupes professionnels se déclarent favorables à la conclusion d'un contrat de coopération. La **sia** a donc proposé une déclaration d'intention, qui a finalement été signée par les présidents des deux associations. Les deux parties y affirment leur volonté d'élaborer un contrat général de coopération dans le courant de l'année prochaine. Le président Kündig a encore précisé que la **sia** n'entend pas s'engager dans l'aide au développement, mais souhaite nouer un dialogue productif avec les collègues chinois et asseoir ainsi une collaboration fructueuse pour les deux parties.

Collaboration prometteuse

A la suite de l'allocution de bienvenue délivrée par Stefan Bitterli, architecte cantonal, le conseiller d'Etat et directeur des travaux zurichois Markus Kägi a expliqué qu'il envisage également la collaboration entre les associations et les deux pays comme une perspective prometteuse. Exposant en quoi l'architecture actuelle allait au-delà de la conception de formes, il a développé les aspects de ses principales responsabilités en matière de sécurité et de qualité des ouvrages, mais aussi dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement en général. Des responsabilités qui ne doivent pas être appréhendées comme un fardeau, mais comme une occasion unique de faire précisément prévaloir les règles de l'art au sein d'accords de collaboration.

Importance majeure

À son tour, Christoph Ebell, représentant de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), s'est félicité de pouvoir participer à une telle rencontre. Il a confirmé l'importance que revêtent l'architecture et l'ingénierie, dans la mesure où les professionnels de ces domaines ne conçoivent pas seulement des ouvrages isolés, mais l'environnement dans son ensemble, en assumant des responsabilités qui s'étendent à notre milieu de vie en général. Au nom de l'OFFT, il a salué le rôle essentiel joué par la **sia** et ses affiliés dans ce processus et réaffirmé la volonté de les soutenir.

Au bénéfice des membres

L'année à venir sera donc consacrée à analyser les modalités de collaboration envisageables et à les interpréter dans un accord correspondant. La priorité doit aller aux réflexions mentionnées ci-dessus et au bénéfice que les membres **sia** sont en droit d'attendre d'un tel accord. En Chine, la reconnaissance du niveau de compétence des membres **sia** doit être renforcée et les acquis de la **sia** diffusés. Daniel Kündig attache en outre de l'importance à ce que le contrat envisagé ne demeure pas qu'un simple document, mais que son contenu se traduise par des résultats qualitatifs tangibles. Il pressent par ailleurs que la visite de l'ASC est révélatrice de certaines carences – comme cela a déjà été le cas de demandes de coopération en provenance d'autres parties du monde. Il s'agit donc de bien définir comment et avec qui nous souhaitons façonner notre environnement. À cette fin, la direction a décidé d'élaborer un premier cadre général en vue de son séminaire de janvier.

Thomas Müller, responsable RP/
Communication SIA